

## **Mémoire sur le *Projet de loi 100* (loi visant à mettre en œuvre les mesures budgétaires et à édicter, à modifier ou à abroger diverses lois), 2019**

La Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario a été créée en 1919. OSSTF/FEESO représente plus de 60 000 membres du personnel enseignant dans les écoles secondaires, du personnel enseignant suppléant, des aides à l'enseignement et des éducateurs, des instructeurs, des psychologues, des secrétaires, des orthophonistes, des travailleurs sociaux, du personnel de conciergerie et plusieurs autres travailleuses et travailleurs en éducation, de la maternelle/jardin d'enfants jusqu'à l'université.

OSSTF/FEESO a le plaisir de présenter un mémoire sur le *Projet de loi 100* en ce qui concerne son incidence sur l'éducation publique et sur les secteurs universitaires et collégiaux.

Incontestablement et sans propagande politique, le système d'éducation de l'Ontario est l'un des meilleurs au monde. Cela est confirmé par un grand nombre de mesures et de tests internationaux. Dans le *Projet de loi 100*, le gouvernement de l'Ontario prétend prendre des mesures pour renforcer l'éducation. Toutefois, les réductions décrites tant dans le budget que dans les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) feront tout le contraire. Nous craignons que les réductions énoncées dans le *Projet de loi* et détaillées davantage dans les SBE, ne fassent non seulement qu'affaiblir le système d'éducation, mais affaiblissent aussi la main-d'œuvre de l'Ontario et, de ce fait, notre économie.

### **Modifications proposées au secteur des conseils scolaires**

#### **Effectif moyen des classes financé**

Dans le *Projet de loi 100*, le gouvernement a exposé un plan pour modifier l'effectif moyen des classes financé de 22 pour 1 à 28 pour 1, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Cela ne nous mettra pas sur un pied d'égalité avec les autres provinces et territoires au Canada, au contraire, cela nous laissera derrière. La moyenne financée de 22 pour 1 en Ontario comprend toutes les classes et tous les paliers. Il est trompeur de déclarer que notre moyenne financée est la plus élevée, car les données ne sont pas recueillies dans toutes les provinces; elle est supérieure dans certaines provinces et inférieure dans d'autres, comme la Colombie-Britannique et l'Alberta. Nous constatons déjà des compressions dans les programmes, ce qui élimine les options des élèves alors que les conseils scolaires ont du mal à mettre en œuvre l'effectif moyen des classes de 28 pour 1. Les élèves ne pourront poursuivre l'étude de certaines matières et pourraient avoir recours à des sources externes pour être en mesure de compléter leurs exigences pour le DESO. Malgré l'affirmation qu'aucun poste actuel d'enseignant n'est supprimé par cette coupure, au bout de quatre ans, un poste sur quatre en enseignement sera éliminé. Chaque poste d'enseignant perdu entraînera aussi la perte de six classes que l'enseignant aurait autrement enseignées. Cela n'améliorera pas la réussite des élèves et le préjudice causé aux options des élèves sera aggravé par la suppression de la Subvention des programmes du secondaire et de la Subvention pour les priorités locales. Le retrait d'autant d'adultes de nos écoles aura des répercussions négatives sur

la supervision et la sécurité dans nos écoles. Pour maintenir des programmes plus petits, comme ceux destinés aux élèves qui ont des besoins particuliers ou, par exemple, les cours de technologie ayant de l'équipement et des machines qui sont un facteur de sécurité à prendre en considération, certaines classes gonfleront à 40 élèves ou plus. Nous recommandons que le gouvernement écoute les parents, les élèves et toutes les autres parties prenantes qui connaissent les effets dévastateurs pour nos élèves.

### **Incidence inconnue sur le personnel de soutien**

Sans la publication du document technique pour accompagner les SBE, OSSTF/FEESO se voit dans l'impossibilité de présenter un mémoire complet. Il nous manque trop de détails pour évaluer toutes les conséquences des modifications proposées par le gouvernement au financement de l'éducation de la M/J à la 12<sup>e</sup> année. Des modifications doivent être apportées à la Subvention pour le fonctionnement compte tenu du changement à l'effectif moyen de classe financé que l'on estime provoquera une réduction du personnel d'entretien, de bureau et de conciergerie qui rendront nos écoles secondaires moins sécuritaires. La suppression du personnel de soutien dans nos écoles aggravera les préoccupations par rapport à la supervision et en matière de sécurité déjà mentionnées. L'annulation en soi de la Subvention pour les priorités locales, de la Subvention transitoire pour les ressources humaines, du financement de base du volet Ajustement des coûts et de la Subvention relative aux qualifications et à l'expérience exigera que les conseils scolaires retirent du personnel de soutien des écoles secondaires.

### **Pratiques d'embauche**

Le Règlement 274 est issu d'un système qui laissait l'embauche du personnel enseignant exclusivement entre les mains des directions d'école. En l'absence d'un système d'embauche transparent et juste, le népotisme, le racisme, l'homophobie, le sexisme et d'autres préjugés étaient généralisés et sans contrôle. Tout en prétendant vouloir embaucher le « meilleur » personnel enseignant, terme qui est le plus souvent laissé sans définition par les employeurs des conseils scolaires, le personnel enseignant nouvellement diplômé d'une faculté était sans cesse surreprésenté dans l'embauche, même s'il existe des preuves substantielles pour démontrer que l'expérience mène à des pratiques améliorées, surtout dans les premières années d'enseignement. Nous sommes d'avis que le retour à un système où la direction d'école est libre d'embaucher la personne de son choix nous ramènera directement à un système empreint de préjugés et du personnel enseignant qui n'est pas représentatif de nos communautés.

### **Charte des droits des parents**

La création d'une Charte des droits des parents pour des droits que les parents possèdent déjà semble être un outil pour ajouter à la division et au conflit. Une Charte des droits des parents n'est tout simplement pas nécessaire. L'opinion des parents est déjà reçue, discutée et respectée par l'intermédiaire de nos conseils d'école et des conversations avec le personnel enseignant et les conseillers scolaires. Malheureusement, parfois, un récit qui contredit l'éducation reçue à la maison est sain et productif dans la vie d'un enfant. Notre autre préoccupation est que plusieurs

participants aux consultations ont exprimé la crainte que les décisions en matière d'éducation seraient placées entre les mains de personnes qui ne possèdent aucune connaissance de base ou expertise en éducation. Nos élèves méritent ce qu'il y a de mieux dans ce que nous pouvons offrir avec des preuves disponibles et impartiales.

### **Réforme du curriculum**

La réforme du curriculum devrait être une partie continue et intégrante de tout système d'éducation qui évalue constamment ce qu'il fait bien et les points à améliorer. Comme n'importe quel éducateur peut vous le dire, il existe plus d'une manière d'enseigner à une classe et chaque ensemble d'élèves s'accompagne de ses propres situations. Chaque classe peut nécessiter des méthodes pédagogiques uniques ou une insistance différente sur certains éléments du curriculum que seul un éducateur qualifié peut identifier et offrir. Ce qui marche au centre-ville de Toronto ne fonctionnera peut-être pas à Fort Francis. L'utilisation de méthodes d'enseignement éprouvées est une excellente idée, à condition que les décisions finales soient laissées aux éducateurs qualifiés œuvrant en salles de classe, les professionnels qui comprennent mieux les besoins de leurs élèves. OSSTF/FEESO s'interroge sur la dissolution du Conseil du curriculum en faveur de simplement demander au public ce qu'il en pense. Le grand public n'est pas formé en enseignement et en apprentissage. Les fédérations, et les travailleurs de première ligne qu'elles représentent sont des experts hautement qualifiés et expérimentés dans le domaine du curriculum et elles devraient être la voix de la réforme du curriculum.

### **Modifications au programme-cadre de mathématiques**

Élaborer une stratégie en mathématiques axée sur la réussite – OSSTF/FEESO remet en cause le fait de dépenser des fonds précieux pour que les candidats à l'enseignement au secondaire, possédant un diplôme universitaire en mathématiques, passent un test de connaissance en mathématiques. Dans le même ordre d'idées, pourquoi un enseignant d'art dramatique, d'anglais ou de français devrait-il réussir un test de mathématiques, une matière qu'il n'enseignera pas? Les enseignantes et enseignants au secondaire ne sont pas des généralistes; ils enseignent des disciplines très spécifiques pour lesquelles ils ont suivi plusieurs années de formation hautement spécialisée. Nous sommes d'avis que cette approche globale éliminera d'excellents enseignants de matières autres que les mathématiques. Ce qui préoccupe aussi est la réallocation de fonds publics à des entreprises tierces de tutorat qui ne seront pas obligées d'embaucher des éducateurs ayant un niveau élevé de formation. OSSTF/FEESO n'appuie pas le détournement de l'argent des contribuables vers d'importantes entreprises en éducation à but lucratif sans valeur pour les investissements, comme on l'a constaté partout aux États-Unis.

### **Modernisation de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)**

Les tests de l'OQRE n'ont pas démontré de rapport qualité/prix. Ils échouent à l'examen de la réussite des élèves, mais nous disent plutôt quels élèves apprennent mieux à passer un test. Ils nous disent que si vous consacrez des milliers d'heures à apprendre aux élèves la façon de passer un test, ils réussiront bien. Plusieurs autres méthodes de tests (p. ex., aléatoires) économiseraient des millions de dollars aux contribuables qui

pourraient être mieux investis dans la dotation des écoles avec des adultes attentionnés pour soutenir les élèves dans leur éducation et aider à leur supervision. Il est temps d'éliminer l'OQRE ou, à tout le moins, d'en réduire l'ampleur afin d'offrir un meilleur rendement des investissements.

## **Ouvert aux affaires**

Si l'Ontario était vraiment ouvert aux affaires, pourquoi le gouvernement prendrait-il des mesures pour effectuer des compressions qui auront des répercussions négatives sur l'éducation de notre main-d'œuvre future? Retirer des options aux élèves et du personnel enseignant et de soutien de nos écoles n'améliorera pas notre main-d'œuvre. Le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario a rapporté, en 2019, que les dépenses par habitant en Ontario pour 2017 étaient très près de la moyenne canadienne, loin du plus élevé. Avec les coupures proposées à l'éducation annoncées le 15 mars 2019, l'Ontario sera nettement sous la moyenne canadienne, en chute libre. Cela ne profitera pas à nos élèves, à notre main-d'œuvre ou à notre économie. OSSTF/FEESO a formulé des observations détaillées, pendant la consultation sur l'éducation, fournissant divers moyens par lesquels le gouvernement pourrait améliorer l'éducation. Nos suggestions ont été ignorées en faveur d'une réduction du financement du système et en ciblant nos élèves du secondaire avec des attaques exceptionnelles. Nous demandons au gouvernement d'annuler ces compressions, de soutenir les options des élèves et notre système d'éducation pour le mieux-être de notre économie et des enfants de notre province.

## **Enseignement postsecondaire**

### **Réduction de 10 pour cent des frais de scolarité**

OSSTF/FEESO a toujours préconisé la réduction des frais de scolarité pour les étudiants afin de rendre leur éducation postsecondaire abordable et accessible à tous. Le précédent gouvernement Libéral avait aussi compris ce concept lorsqu'il a mis en place le nouveau RAFEO et le régime de prêts et bourses aux étudiants. OSSTF/FEESO avait soutenu cette initiative, mais avait prévenu que cela ne suffisait pas, car l'éducation postsecondaire doit être abordable, équitable et complète comme un service public. Le financement provincial pour l'éducation postsecondaire représente moins de 50 pour cent des revenus d'un établissement, le contraignant à trouver des revenus ailleurs, généralement au détriment des étudiants, des professeurs et du personnel non enseignant.

L'intention du gouvernement actuel de réduire les frais de scolarité de 10 pour cent à compter de l'année scolaire 2019-2020 pour les étudiants inscrits dans une université ou un collège de la province financé à même les deniers publics aurait, en temps normal, été positive pour les étudiants ontariens du postsecondaire. Cependant, sans un ajustement financier correspondant aux subventions générales, cela impliquera une réduction de 10 pour cent du financement des universités et des collèges, soit 440 millions de dollars à l'échelle provinciale. Cette compression aura une incidence directe sur les mêmes étudiants que ce gouvernement prétend aider du fait qu'il y aura moins de services pour les étudiants de niveau postsecondaire, puisque les

établissements supprimeront des services et le personnel non enseignant est le plus vulnérable. Le gouvernement a donné d'une main et repris de l'autre.

Ce qui aggrave cette ironie du sort, c'est que le gouvernement annule le régime de prêts et bourses du RAFEO et élimine la gratuité de la scolarité pour les Ontariennes et Ontariens à faible revenu. Le gouvernement a mentionné que le régime est utilisé par celles et ceux qui n'en ont pas besoin, mais cette affirmation reposait sur très peu de données. Ces modifications au pourcentage des prêts et bourses signifieraient désormais que les étudiants de niveau postsecondaire et les familles de l'Ontario auraient un endettement plus considérable qu'auparavant. En moyenne, un étudiant universitaire prendrait une autre dette de 800 \$ par année universitaire, ce qui réduit à néant l'incidence de la diminution de 10 pour cent des frais de scolarité. Tout ce qu'a accompli le gouvernement est de faire porter le fardeau de l'éducation postsecondaire par les étudiants et les familles qui ont le plus besoin du programme.

### **Initiative pour la liberté de choix des étudiants**

Une autre attaque dans le secteur postsecondaire, le gouvernement a annoncé une modification aux frais accessoires payés par les étudiants dans le cadre de l'initiative pour la liberté de choix des étudiants, en permettant, par règlement, de se désinscrire de certains frais. Ces frais accessoires financent les programmes comme la santé, le soutien psychologique, les abonnements au transport, les associations et clubs d'étudiants, les perspectives de carrière, les contributions des étudiants dirigées vers les campagnes de financement, les banques alimentaires du campus, les programmes de sécurité et les actualités du campus. En autorisant les élèves à choisir les frais accessoires à payer, le financement de ces programmes compromettrait non seulement la santé et le bien-être des étudiants, mais créera aussi une plus grande précarité des emplois, puisque le personnel professionnel non enseignant, qui appuie ces programmes, disparaîtra avec les fonds.

### **Financement axé sur les résultats pour les universités et les collèges**

Le gouvernement a annoncé son intention d'accroître la tranche du financement des collèges et des universités qui sera axée sur les résultats de 1,2 pour cent à 60 pour cent d'ici l'année universitaire 2024-2025, malgré le fait que les mesures réelles utilisées ne sont pas annoncées. Cette forme de financement a été présentée par le précédent gouvernement Libéral après examen et consultation. Cette dernière a soulevé des préoccupations quant à ce type de financement, ce qui a donné lieu à une petite proportion du financement (1,2 pour cent) devenant axée sur les résultats, seulement pour le financement des universités à des fins particulières.

L'organisme du gouvernement de l'Ontario, le COQES (Conseil ontarien de la qualité et de l'enseignement supérieur) a étudié le financement axé sur les résultats et a découvert que ce type de financement en enseignement supérieur a montré peu de signes d'amélioration des résultats des étudiants. De plus, les recherches menées aux États-Unis sont presque les mêmes à savoir qu'il n'y a aucun effet perceptible sur la persévérance scolaire et l'obtention de diplôme.

Un financement axé sur les résultats favorisera la création d'un système qui profite aux établissements dans les grandes agglomérations urbaines, défavorise celles du Nord, réprime l'équité et l'accès des étudiants et détruira la culture des universités incubatrices de libre pensée et de liberté académique.

Jusqu'à présent, rien ne nous indique que le financement axé sur les résultats améliorera les établissements postsecondaires de l'Ontario.

### **Rémunération limitée des employés retraités d'un établissement postsecondaire**

Les règlements proposés par le gouvernement en vertu de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, qui auraient pour effet de limiter la rémunération du personnel du secteur qui reçoit une rente tout en continuant de travailler, sont insensés, discriminatoires et peu judicieux. Les régimes de retraite dans plusieurs établissements postsecondaires sont le résultat de discussions de bonne foi entre l'établissement et ses employés. Dans plusieurs cas, ils sont négociés collectivement. L'ingérence du gouvernement dans le fonctionnement d'un régime de retraite indépendant enfreint la liberté individuelle de négocier, garantie par la Charte des droits, malgré les petites économies qui peuvent être récupérées en effectuant de telles modifications. Cette proposition est plus mesquine que conceptuelle.

### **Optimisation des occasions de commercialisation**

La création d'un comité d'experts pour élaborer un plan d'action en vue de maximiser les occasions de commercialisation liées au secteur de l'enseignement postsecondaire est alarmante. L'éducation ne devrait pas être un véhicule cédé au plus offrant. À l'heure actuelle, en Ontario, plusieurs établissements postsecondaires sont envahis par les entreprises. Qu'il s'agisse de la désignation spécifique d'un collège, d'une faculté, d'un centre sportif ou de places réservées aux entreprises au sein des conseils d'administration, les établissements postsecondaires deviennent de moins en moins un incubateur de pensée indépendante et davantage un établissement d'intérêts corporatifs. Quoiqu'il soit vrai que de solides recherches et du soutien universitaires avantagent les entreprises et la société, il doit incomber au gouvernement de tenir compte des besoins des citoyens et des contribuables de l'Ontario et non pas des besoins des entreprises privées quand il s'agit de l'enseignement postsecondaire financé par les contribuables.